



Bougez Autrement en
Pays Tolosan !

2^{ème} Salon de la Mobilité



Relais
d'entreprises

Qui suis-je ?



Fondateur du réseau.

De TIERS LIEUX : **RELAIS d'ENTREPRISES**

En service depuis Octobre 2012 à Rieux Volvestre et en phase de déploiement sur 4 autres territoires.



Responsable Régional du
CABINET : Sémaphores

Conseil / Expertise / Assistance
Aux Entreprises et aux Territoires



Président de l'Association
Club des Entrepreneurs du Volvestre

Dynamique en faveur du développement
économique

Définition du télétravail ?

Une pratique en fait très ancienne

1990 IBM en Région Parisienne met en place des bureaux satellitaires autour du Périphérique pour limiter le temps de déplacement de leurs salariés

Une pratique finalement très répandue

?? % Nombreux sont les salariés français à profiter de leur ordinateur portable / connexion internet haut débit / Carte 3 G pour travailler en dehors de l'entreprise . C'est la notion de télétravail « gris »

Une pratique enfin reconnue

2012 La loi Warsmann d'avril 2012 encadre le télétravail pour les salariés en précisant les droits et les devoirs .
La loi prévoit un double volontariat / une période d'expérimentation / une réversibilité / une contrepartie financière

Un Cadre Juridique

La loi Warsmann ; un nouveau statut juridique au télétravail

Adoptée le 29 février 2012 par l'Assemblée nationale, la loi Warsmann donne un statut juridique au télétravail en l'introduisant dans le Code du travail.

La loi Warsmann indique qu'un salarié peut et doit être **volontaire** pour travailler régulièrement hors des locaux de son lieu de travail (le salarié a le droit de refuser de télétravailler). Elle précise que le **télétravail est réversible** pour les deux parties, qui ont la possibilité de demander à ne plus télétravailler; le salarié est alors prioritaire pour retrouver un poste sans télétravail.

La loi Warsmann mentionne que le télétravail doit être **précisé dans le contrat** de travail, qui doit stipuler **le temps de travail** du salarié passé en télétravail, ainsi que **les plages horaires où il peut être contacté**. Elle précise que **l'employeur doit prendre en charge les coûts** de matériel et de communication indispensables au télétravail.

Pourquoi le télétravail ?

Une demande des salariés

2h00 temps moyen en périphérie des grandes villes pour aller au bureau et revenir

75% des salariés aimeraient pouvoir télétravailler (+ 96 % chez les salariés Airbus Toulouse**)

51 nombre de jours perdus dans les transport par an

96% taux de satisfaction moyen des salariés et managers en télétravail

50 cts C'est le coût d'1 km parcouru soit 40 € pour faire l'AR Carbone / Toulouse soit 800 € / mois

Un levier de performance RH

97% des étudiants souhaitent une flexibilité en terme de lieu de travail

25% de gain moyen de productivité des salariés en télétravail*

20% des arrêts maladie de courte durée sont évités grâce au télétravail*

15% de réduction du turnover constaté chez les télétravailleurs*

Un levier d'optimisation immobilière

60% taux d'occupation moyen, aujourd'hui, du bureau d'un salarié

30% d'économies réalisées sur l'immobilier grâce au télétravail et au flexdesk

*Moyennes tirées d'études de cas à l'étranger (Ctrip, Amex, GSA, Compaq, British Telecom, Dow Chemicals...)

** Résultat de l'enquête menée par la CFTC en janvier 2013

Dans les grandes entreprises

Atos

AIRFRANCE

Alcatel-Lucent

HSBC

CANAL+

L'ORÉAL

Capgemini
CONSULTING. TECHNOLOGY. OUTSOURCING

accenture
High performance. Delivered.

ALSTOM

Schneider
Electric

hp

RENAULT

AIRBUS

Bouygues
Telecom

MICHELIN

TOTAL

AXA

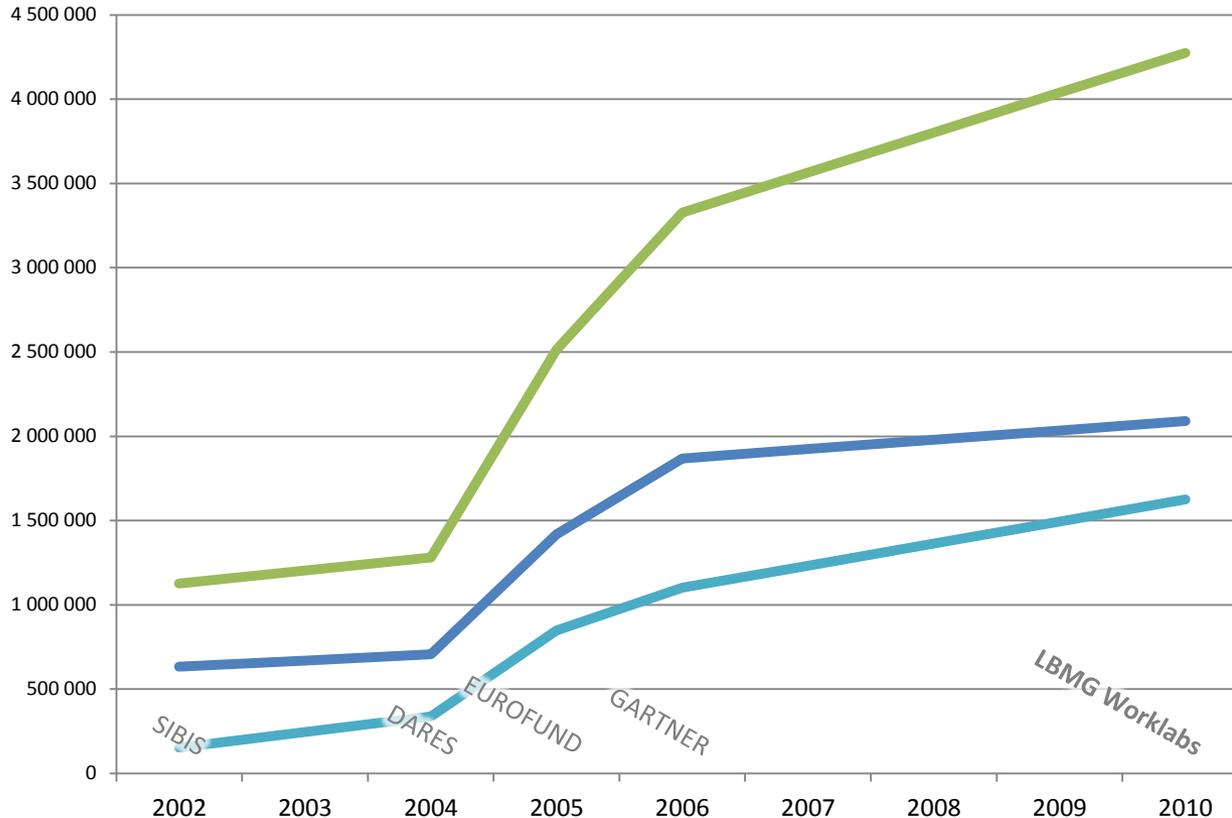
Caisse
des Dépôts

orange

SFR

48 % DES ENTREPRISES DU CAC40
ONT SIGNÉ UN ACCORD CADRE
DE TELETRAVAIL

16,7% de télétravailleurs



Actifs

16,7% des actifs français au moins une fois par semaine en dehors de leur lieu de travail habituel sans pour autant qu'un avenant au contrat de travail ne soit signé.

Salariés

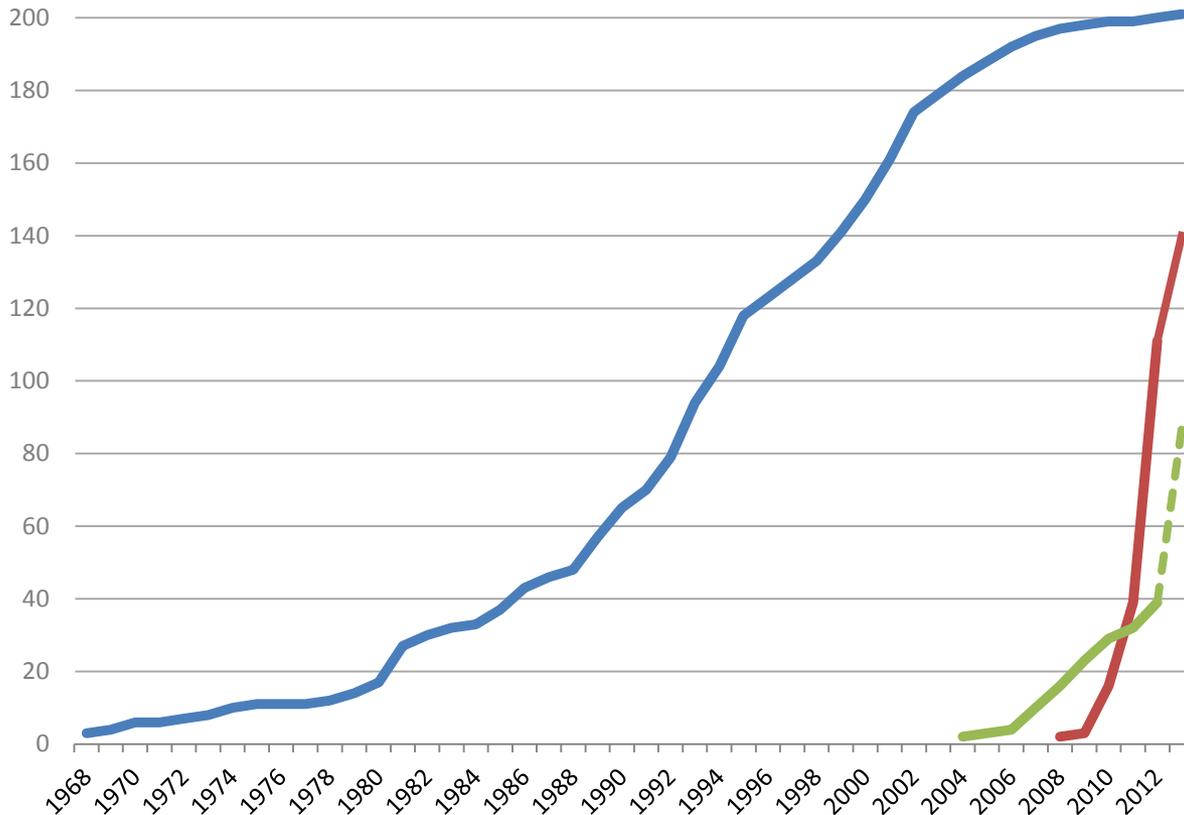
Après un boom en 2006, lié aux NTIC, la croissance du travail à distance chez les salariés s'est ralenti, sans doute en raison des freins culturels et managériaux. **La tendance repart à la hausse** depuis la loi Warsmann, la saturation du trafic...

Non-salariés

53% des indépendants / entrepreneurs travaillent régulièrement à domicile ou dans un tiers-lieux. La croissance de cette population avoisine les 10% chaque année.

le télétravail a enfin décollé en France !

L'explosion des tiers-lieux



Centres d'affaires

Depuis 2002, la croissance des centres d'affaires s'essoufle. La commercialisation d'offres low-cost et flexibles (location à la journée) pourrait donner un nouveau souffle à ce secteur.

Coworking spaces

Depuis 2008, le nombre de coworking connaît une croissance exponentielle. Leur offre flexible, bon marché et décontractée répond aux nouvelles attentes des consommateurs urbains.

Télécentres / Tiers Lieux

De nombreux télécentres ruraux ont vu le jour depuis 2006, soutenus par la DATAR et par les collectivités. Depuis 2012, les projets de télécentres péri-urbains se multiplient (initiatives publiques ou privées comme celle du Relais d'Entreprises portée par Dominique VALENTIN).

croissance exponentielle des bureaux flexibles et partagés

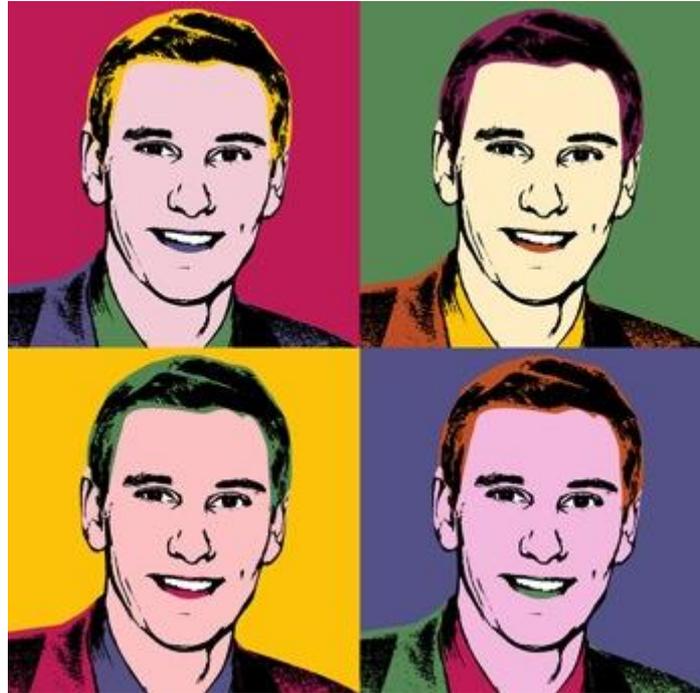
Des Tiers Lieux pour des pratiques diverses

TÉLÉTRAVAILLEURS

Salariés travaillant à domicile ou depuis un bureau partagé, généralement à temps partiel.

ENTREPRISES AGILES

Entreprises préférant utiliser des bureaux « à la demande », sans bail commercial classique.



CADRES & ITINÉRANTS

Actifs en déplacement utilisant un bureau de passage ou un espace de rendez-vous.

INDÉPENDANTS

Entrepreneurs travaillant à domicile ou dans un espace de travail partagé.

le télétravail ne se limite pas au travail à domicile

Des nouveaux bureaux



Espaces public wifi
EPN, parcs, bibliothèques...



Cafés-resto wifi
Lieux de prédilection des nomades



Business lounges
Situés le plus souvent dans un hôtel



Coworking Spaces
Urbain, décontracté, et collaboratif



Télécentres / Tiers Lieu
Composantes des politiques territoriales



Centres d'affaires
Plus professionnel, plus couteux



Relais d'entreprises
du Volvestre

Le Télétravail Partiel dans un Tiers Lieu

“ En tant que femme l'inconvénient de travailler à son propre domicile en ne possédant pas un lieu dédié au travail, est que l'on a tendance à faire très facilement les travaux d'intérieurs en parallèle de son travail professionnel.

Le cadre et l'espace dans le lequel s'est implanté le Relais d'Entreprises représente pour moi un idéal. D'une part, évoluer dans des locaux neufs apporte un confort absolu et d'autre part l'environnement extérieur possède une connotation presque idyllique. Des qualités difficiles à retrouver dans un milieu urbain, comme Toulouse.

Etant seule chez soi, la rupture du lien social est inévitable. Ce lien est essentiel pour moi et je pense, pour chacun d'entre nous. C'est aussi dans ce sens, que le Relais d'Entreprises possède une réelle valeur de cohésion sociale.

(Fabienne Lambert, télétravailleur salarié depuis oct. 2012)



Partiel : 1 à 2 jours / semaine

Pour les salariés qui habituellement faisaient chaque jour les déplacements pendulaires et qui, sans casser le lien avec l'entreprise et perturber l'organisation, travaillent à distance

Dans un Tiers Lieu

Pour dissocier vie privée et vie professionnelle et éviter ainsi la suspicion ou tentation de ne pas travailler pendant les périodes de télétravail.

Pour bénéficier d'une infrastructure adaptée et efficace (haut débit..)

Cette forme d'organisation est idéale pour satisfaire Employeurs / Salariés

Le Relais d'Entreprises

du Volvestre



Relais d'entreprises
du Volvestre

Au plus près de l'Habitat

Construction intégrée dans un lotissement en face la crèche inter communale du Volvestre. Le volvestre se situant à 45 kms de Toulouse (A 64)

Flexible / Modulable

10 bureaux de 10 à 12 m² + 1 salle de réunion + 1 salle de détente + Espace reprographie. Le tout meublé avec connexion internet haut débit

Adapté à tout public

Des télétravailleurs salariés (à temps plein et à temps partiel), des indépendants (architecte...), des entreprises agiles et des commerciaux.

Une véritable alternative au Télétravail à domicile

LE DEPLOIEMENT



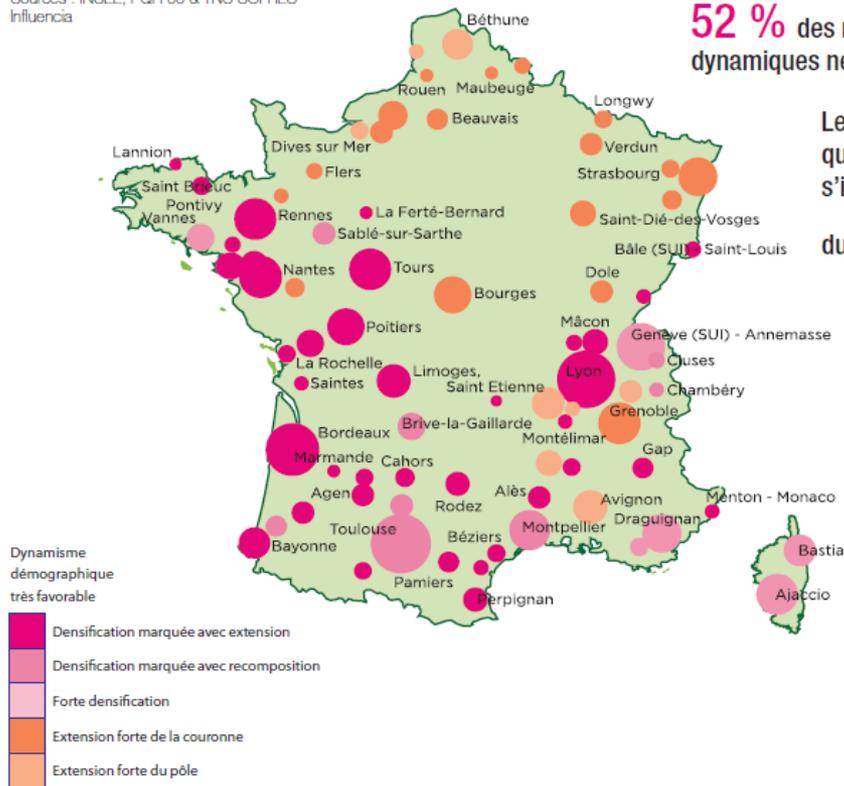
Relais
d'entreprises



UNE RECOMPOSITION DU TERRITOIRE

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1999 À 2008

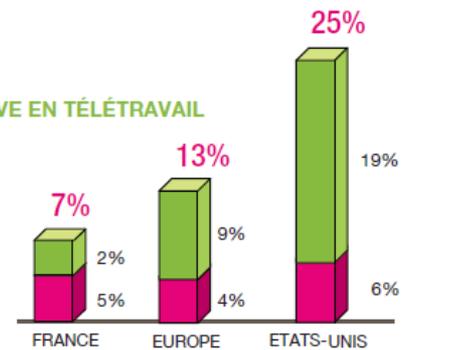
Sources : INSEE, PQR 66 & TNS SOFRES
Influencia



52 % des nouveaux habitants des départements ruraux dynamiques ne proviennent pas de ces mêmes départements.

Le télétravail est en tête des mesures que les parents salariés choisiraient s'ils pouvaient agir sur l'organisation du travail (**31 % de citations**).

PART DE LA POPULATION ACTIVE EN TÉLÉTRAVAIL



Sources :
- Le Développement du Télétravail dans la société numérique de demain, Centre d'Analyse stratégique, 2009)
- Etude de l'impact d'une accélération du déploiement du FTTH en France - 2010 (CDC/PMF)

■ % de télétravailleurs à domicile (> 1 j/semaine) dans la population active
■ % de télétravailleurs nomades dans la population active



Relais-entreprises.fr

1er réseau privé de tiers-lieux pour le télétravail partiel

Une demande de télécentres en expansion

Résultats de la première étude de marché sur les télécentres
Seine-et-Marne Développement et LBMG Worklabs

27 grandes entreprises franciliennes parmi lesquelles Areva, Atos, Cap Gemini, Dassault, le Ministère des Finances, IBM, SFR, Siemens, Vivendi, et 150 TPE-PME et indépendants ont participé à cette première grande enquête sur le télétravail et les télécentres.

Décembre 2012 via LBMG Worklabs

Pour les grandes entreprises,

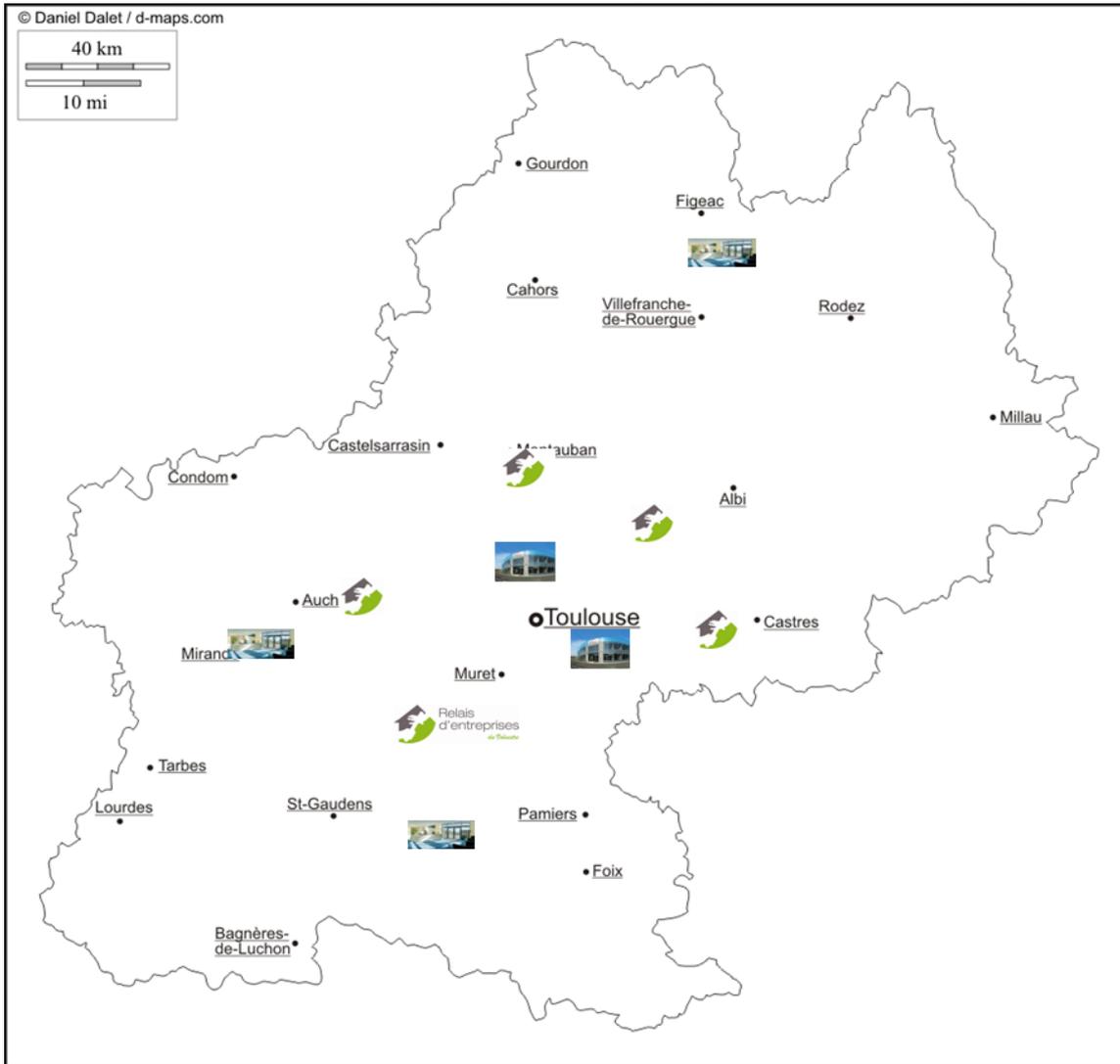
16% envisagent de prendre des places en télécentres
dans l'année (secteur des nouvelles technologies)
et **89 % des se déclarent intéressées**
à plus long terme.

37% des TPE/PME qui pratiquent le travail à distance ont l'habitude de le faire depuis un tiers-lieux (café wifi, centre d'affaires...)
et **24% d'entre-elles se disent intéressées**
par des bureaux en télécentres.

Plus de la moitié des indépendants travaillent en dehors d'un bureau classique
47% d'entre eux sont intéressés
par des places en télécentres,

(Mais en l'absence d'une offre existante, ils travaillent majoritairement à domicile)

Un Déploiement Satellitaire



L'offre de tiers Lieux contribue au développement de cette nouvelle forme d'organisation.

Les entreprises du Grand Toulouse contactées confirment que pour répondre à une demande croissante de salariés désireux de pratiquer le télétravail en dehors de leur domicile, il est nécessaire de pouvoir disposer d'une offre satellitaire autour de Toulouse.

A ce titre et en lien avec les collectivités des territoires concernées, il convient d'identifier les sites d'implantation des futurs Tiers Lieux.

Relais d'Entreprises qui est sur le point d'ouvrir 3 autres espaces en territoire rural proche de Bordeaux, Montpellier et Lyon, ambitionne d'être un acteur majeur d'un tel déploiement.

EN SYNTHÈSE



Relais
d'entreprises

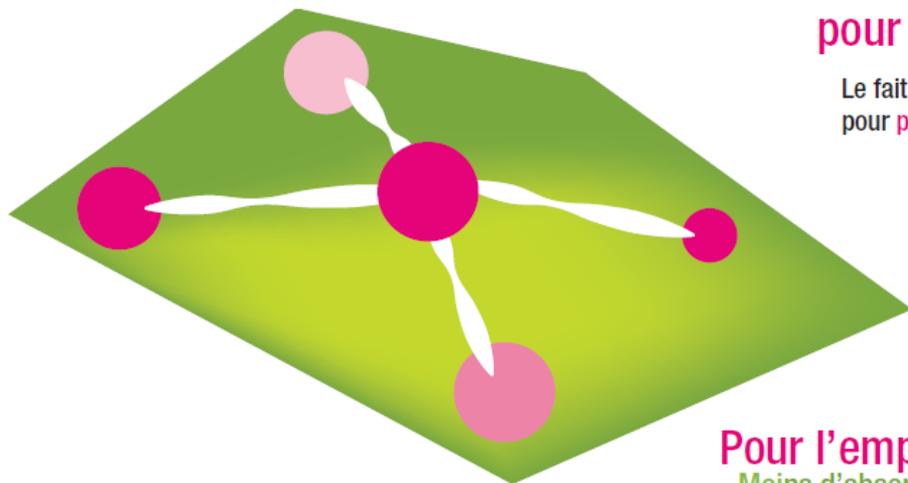


Relais-entreprises.fr

1er réseau privé de tiers-lieux pour le télétravail partiel

LES MAILLAGES SATELLITAIRES DE TIERS-LIEUX

EN PERIPHERIE DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS



Développer ces tiers-lieux, pour faciliter la mise en place de télétravail

Le fait que leur domicile ne soit pas adapté au télétravail est cité comme l'un des freins pour **plus de 11%** des télétravailleurs potentiels

Pour le salarié :

- Moins de stress, de fatigue, de perte d'efficacité
- Des économies de transport
- Plus de qualité de vie

Pour l'employeur

- Moins d'absences, de turn over
- Plus d'implication et de motivation des salariés
- Moins d'argent perdu en bureaux inoccupés
- Plus d'attractivité en recrutement

Pour la santé & l'environnement

- Moins de trafic routier
- Moins d'émission de CO²
- Moins d'embouteillage
- Moins de contagion en périodes d'épidémies
- Moins de risque d'accident
- Moins de besoin de parking

Pour le territoire

- Dynamisation du tissu économique
- Rééquilibrage des territoires
- Attractivité

MERCI de votre attention



Dominique VALENTIN
Gérant

d.valentin@relais-d-entreprises.com

Tél : +33 6 82 03 01 44

Avec le soutien de :

